Grille des spécifications des usages et normes par zone

Zone : **Fc 526** Forestière et conservation

		unifamiliale	h1	•						
	Habitation	bi et trifamiliale	h2							MUNICIPALITE CONTRIBUTION LOCARDÓ
		multifamiliale	h3							
	Hab	multifamiliale collective	h4							
		maison mobile	h5		***************************************					SAINTFAUSTIN·LAC·CARRÉ
	Commerce	détail et services de proximité	c1							USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU
		détail et serv. prof. et spéc.	c2					1		Usage spécifiquement permis :
		hébergement	c3	●(a)			(a) gîte touristique			
		restauration	c4	,						
		diver. et act. récréotouristiques	c5			<u> </u>				
		détail et de serv. contraignants	c6			ļ				
USAGES		débits d'essence	c7			<u> </u>		-		
		commerces et serv. reliés à								
		l'auto.								
		gros, lourds et act. para-indust.	с9			1		<u> </u>		
	Industrie	prestige	i1							
		légère	i2					-	-	
		lourde	i3			ļ			ļ	
		extractive	i4							
	Instit., public & communautaire	parcs, terrains de jeux et esp. nat.	p1		•					
		institutionnel et administratif	p2							
		communautaire	рЗ							
		infrastructures et équipements	p4							Usage spécifiquement exclu :
	Agricole	culture du sol	a1	•						c) établissement à plus fortes contraintes nvironnementales excédant 30 unités animales et
		agriculture, forest. et sylviculture	a2		•					tout autre type d'établissement agricole excédant
		élevage	a3		•	●(c)(d)			-	100 unités animales; pisciculture (d) chenil, école de dressage d'animaux ou établissement de garde de chien
		élevage en réclusion	a3 a4			●(c)				
				l		1				
	Aire nat.	conservation	n1			I	1			
	Ai	récréation ext				-		-		
		recreation ext.	n2		•					
		isolée	n2	•	•					DISPOSITIONS SPÉCIALES
		isolée jumelée	n2	•	•					(1) art. 35 - usage additionnel de service
	Structure na	isolée	n2	•	•					
TES	Structure	isolée jumelée contiguë avant (m)	n2	10	•					(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevage
CRITES	Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m)	min.	10	•					(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevage d'animaux de ferme
RESCRITES		isolée jumelée contiguë avant (m)	min.	10	•					(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevag d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et
S PRESCRITES	Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m)	min.	10	•					(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevag d'animaux de ferme
IMES PRESCRITES	Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m)	min. min.	10 8 16						(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevag d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la
NORMES PRESCRITES	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m)	min. min. min.	10 8 16 8	•					(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevag d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la
NORMES PRESCRITES	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m)	min. min. min. min.	10 8 16 8						(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevage d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la
NORMES PRESCRITES	Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages)	min. min. min. min. min.	10 8 16 8						(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevage d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la
NORMES PRESCRITES	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m)	min. min. min. min. max.	10 8 16 8 3 2						(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevag d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la
NORMES P	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²)	min. min. min. min. max. max.	10 8 16 8 3 2 11 44						(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevage d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la
NORMES P	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%)	min. min. min. min. max. max.	10 8 16 8 3 2						(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevag d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la
NORMES P	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare	min. min. min. min. max. max. min.	10 8 16 8 3 2 11 44						(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevag d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la
RAPPORT NORMES PRESCRITES	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%)	min. min. min. min. min. min. max. max. max.	10 8 16 8 3 2 11 44						(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevag d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la
RAPPORT NORMES P	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare	min. min. min. min. max. max. min.	10 8 16 8 3 2 11 44						(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevag d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la
RAPPORT NORMES P	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel	min. min. min. min. min. max. max. max. max.	10 8 16 8 3 2 11 44						(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevag d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la
NORMES P	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m)	min. min. min. min. min. max. max. min. max. max. min. max. max. max. min.	10 8 16 8 3 2 11 44 8		25000				(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevag d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la
TERRAIN RAPPORT NORMES P	Marges Structure	isolée jumelée contigué avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m)	min. min. min. min. max. max. max. max. max. max. max. max	10 8 16 8 3 2 11 44 8 60 50 60		25000				(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevag d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la
TERRAIN RAPPORT NORMES P	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. min. min. max. max. max. max. max. max. max. max	10 8 16 8 3 2 11 44 8 60 50 60 8000						(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevag d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau
RAPPORT NORMES P	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. min. min. max. max. max. max. max. max. max. max	10 8 16 8 3 2 11 44 8 60 50 60 8000						(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevage d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau
DISCRÉT, TERRAIN RAPPORT NORMES P	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. min. min. max. max. max. max. max. max. max. max	10 8 16 8 3 2 11 44 8 60 60 60 8000						(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevag d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau
TERRAIN RAPPORT NORMES P	Marges Structure	isolée jumelée contiguë avant (m) latérale (m) latérales totales (m) arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. min. min. max. max. max. max. max. max. max. max	10 8 16 8 3 2 11 44 8 60 60 60 8000		•				(1) art. 35 - usage additionnel de service (2) art. 37 - logement accessoire (3) art. 40 - usage additionnel de garde et élevage d'animaux de ferme (4) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau